

# LA COTATION DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

sur le Pays Foyen

## Informations générales

	Nombre de points
Personne bénéficiant d'une décision favorable mentionnée à l'article L441-2-3 du CCH (DALO)	100
Ressources du ménage inférieures au seuil de ressources des demandeurs de logement social du premier quartile fixé annuellement par arrêté du ministre du logement	90
Ancienneté de la demande au-delà de 12 mois	30
Habite l'EPCI	50
Travaille dans l'EPCI	50

## Composition du foyer

Personne en situation de handicap ou familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap	80
Parents isolés	50
Agé de moins de 30 ans	40
Parents en divorce ou séparation	50

## Situation professionnelle

Personne reprenant une activité après une période de chômage de longue durée	70
Travailleurs pauvres	50

## Critères locaux

Travailleurs essentiels	50
Plus de 2 refus	-5/refus
Pièces justificatives	10

## Situation actuelle

Nombre de points	
Personne sortant d'un appartement de coordination thérapeutique	70
Personnes âgées en difficultés financières dans un grand logement	30
Personne exposée à des situation d'habitat indigne	80
Personne exposée à des situation d'habitat indigne	80
Personne menacée d'expulsion sans relogement	80
Personnes mariées, vivant maritalement ou liées par un pacte civil de solidarité justifiant de violences au sein du couple ou entre les partenaires et personnes menacées de mariage forcé	90
Personnes âgées dans un logement inadapté au handicap ou perte d'autonomie	40
Personnes ayant à leur charge (au moins) un enfant mineur et logées dans des locaux ne présentant pas le caractère d'un logement décent	80
Personnes ayant à leur charge (au moins) un enfant mineur et logées dans des locaux manifestement sur-occupés	70
Personnes dépourvues de logement	90
Personnes hébergées par des tiers	70
Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition	70
Publics suivis par l'ASE	80
Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelles à leur domicile ou à ses abords	90
Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle	90
Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme	90
Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	50